

Requérants déboutés/Vaud: suspension de renvois demandée

swissinfo 15 juin 2005 12:26

Requérants déboutés/Vaud: suspension de renvois demandée

LAUSANNE - Le Service d'aide juridique aux exilés (SAJE) demande de suspendre le renvoi de trois familles et d'un célibataire faisant partie "des 523" requérants déboutés. Elle a en effet déposé un recours auprès de la Cour européenne des droits de l'homme.

Le SAJE a écrit une lettre au conseiller fédéral Christoph Blocher et au conseiller d'Etat vaudois Jean-Claude Mermoud, a-t-il indiqué mercredi. L'association à but non lucratif est soutenue par Caritas Vaud, l'Entraide protestante suisse, le Centre social protestant et SOS-Asile Vaud.

Le SAJE a demandé la suspension des renvois de trois familles et d'un célibataire en attendant que la Cour européenne des droits de l'homme ait statué sur leur sort. Elle a en effet déposé des recours auprès de cette cour en automne dernier, dans lesquels il conteste les décisions de renvoi de ces requérants déboutés.

L'examen des requêtes par la Cour européenne des droits de l'homme prend en moyenne trois ans, explique l'association, qui demande à Christoph Blocher et à Jean-Claude Mermoud de "faire preuve tout à la fois de bon sens et d'humanisme en suspendant les renvois de ces requérants dans l'attente de la décision".

URL de cet article

<http://www.swissinfo.org/sfr/swissinfo.html?siteSect=105&sid=5872578>